

Est-il possible de soutenir sérieusement, que le Canada peut produire une quantité assez grande de cet article pour lui permettre de l'exporter ?

C'est un fait bien connu que dans la province de Québec, dans les provinces maritimes, ainsi que dans Ontario, nous ne pouvons pas produire de tabac qui puisse faire concurrence avec succès au tabac étranger. Nous produisons une qualité de tabac inférieur, qui sert à la consommation locale.

La classe agricole est frugale et économe, et elle produit du tabac pour sa propre consommation ; mais, d'un autre côté, il est également certain qu'il est tout à fait impossible de produire au Canada du tabac qui puisse faire la concurrence avec succès au tabac étranger, pour la simple raison que notre climat n'est pas favorable à sa production.

La province de Québec en particulier, et toutes les provinces à l'est de Québec ne peuvent pas produire de tabac en grand, pour la simple raison que leurs conditions climatiques ne sont pas favorables à la production de cette plante.

De plus, nos saisons sont trop courtes pour que la culture puisse se faire avec succès ; le printemps est trop tardif et l'automne trop prompt ; et, avec les meilleures conditions climatiques possibles, le tabac que nous cultivons ne peut jamais parvenir à maturité. Les cultivateurs sont obligés de le récolter avant qu'il soit parfaitement mûr. Et comme cela arrive très-fréquemment dans le Bas-Canada, il est atteint par la gelée durant les mois les plus chauds de l'été, même dans le mois de juillet et août ; or l'on sait que le tabac est extrêmement sensible aux variations de la température, ce qui fait qu'il perd beaucoup de sa valeur comme article de commerce, tant sous le rapport de la saveur que de la qualité, et qu'il ne commande pas le prix qu'il obtiendrait autrement. Pour ces raisons, l'argument de mon honorable ami perd beaucoup de sa force.

L'objet de la motion est d'encourager la culture du tabac au Canada, quoique de toutes les plantes que le Canada puisse produire, le tabac est bien celle que ses habitants devraient cultiver, car il ne saurait être pour eux un article d'exportation.....

Elle ne pourra jamais réussir, pour la bonne raison que les conditions climatiques de cette province ne lui sont pas favorables. Le tabac vient bien, et le soleil est assez bon, mais la plante ne mûrit pas. Nos saisons sont trop courtes pour la production de cet article. Le tabac ne peut pas toujours parvenir à maturité ; il arrive sans doute qu'il mûrit durant certaines années, le blé vient très-bien dans la province de Québec. L'année dernière, par exemple, la récolte du blé fut excellente ; mais nous ne pouvons pas compter sur le blé comme étant une production régulière, de même qu'on ne saurait